



UNION DEPARTEMENTALE DES  
SYNDICATS CGT D'INDRE ET LOIRE  
18, rue de l'Oiselet  
37550 SAINT-AVERTIN

Téléphone : 02 47 38 53 81  
ud37@cgt.fr  
www.ud37.cgt.fr

N° 273 - 5 DECEMBRE 2017

Édité par l'Union Départementale des  
Syndicats CGT d'Indre-et-Loire  
18, rue de l'Oiselet - 37550 SAINT-AVERTIN  
Directeur de publication : Stéphane DEPLOBIN  
PRIX : 1,52€ - ISSN 0296-3159

#### Sommaire :

##### Page 1

. Edito

##### Pages 2

. Les luttes en image

##### Page 3

. Action du 16 novembre  
. Victoire au grand Théâtre  
. Des agents entendus

##### Page 4

. Tupperware : déclaration de la FNICT-  
CGT et de l'UD CGT 37  
. Retour sur la lutte au château de Benais

##### Page 5

. La prochaine bataille sera celle du  
logement  
- Flyer action 9 décembre 2017

##### Page 6

. 4 mois de Macron-économie : des  
premiers pas plus que brutaux

##### Page 7

. La richesse, c'est plus ce que c'était !  
. COP 23 : le développement humain  
durable est-il compatible avec le  
capitalisme ?

##### Page 8

International :  
. Catalogne : la classe ouvrière ne doit pas  
se laisser diviser  
. Misère grecque, profits bancaires

##### Page 9

. Hommage à Pierre Botteau  
. Inauguration de la salle Jacques  
Chauveau

##### Page 10

. Il y a 100 ans : octobre 1917

##### Pages 11

. A écouter  
. A lire  
. A voir

##### Page 12

. Suivez l'UD CGT sur les réseaux sociaux  
. Infos site de l'UD  
. NVO

# LE BULLETIN DU MILITANT INDRE & LOIRE

Editorial

STÉPHANE DEPLOBIN

## Elargissons et donnons de la consistance à nos actions !

Les manifestations depuis la rentrée de septembre ont été intéressantes et pour certaines ont beaucoup mobilisé.

C'est un point d'appui important pour notre département mais encore insuffisant.

Face à ce qui peut paraître un rouleau compresseur du camp Macron / MEDEF, il faut opposer un rapport de forces bien plus important que cela.

Il faut absolument reprendre notre bâton de syndicaliste et retourner voir les salariés avec en poche les propositions de la CGT.

Il faut porter de concert, contestation et propositions pour une autre société.

Il faut aussi être convaincu que notre force collective est capable de l'emporter à condition de ne pas sombrer dans le fatalisme.

Pour ce faire, il faut être plus nombreux dans les luttes et pour ça, il faut être plus nombreux à la CGT.

Enfin, si c'est le gouvernement qui mène les réformes destructrices de notre modèle social, il ne faut pas oublier que c'est le patronat qui tient la plume.

Alors, les revendications doivent partir des entreprises et faire le lien avec les mobilisations nationales.

Et oui, c'est possible, si on s'y met tous et toutes !



**6 décembre : action interpro pour la santé**

**9 décembre : 14h30, place Jean Jaurès pour le  
logement social**



## MANIFESTATION DES RETRAITÉS



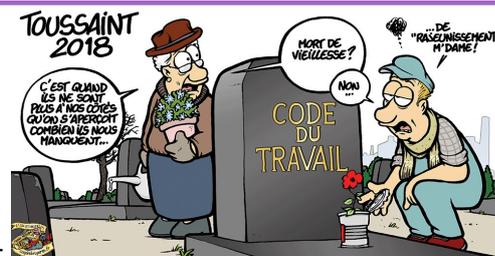
## MANIFESTATION CONTRE LES ORDONNANCES ET POUR LE PROGRÈS SOCIAL



## MARCHE POUR LA PAIX



## 1500 manifestants à Tours pour le retrait des ordonnances, pour nos droits et garanties collectives.



A Tours, le 16 novembre, à l'appel de la CGT, de FO, de la FSU, de Solidaires et d'organisations de jeunesse, 1500 salariés, jeunes, retraités, privés d'emplois se sont retrouvés dans les rues de Tours, dont près d'un millier dans le cortège de la CGT.

Tous ensemble, ils et elles manifestaient contre la politique libérale de ce gouvernement, politique qui vise à satisfaire les exigences des patrons en généralisant la précarité, en facilitant les licenciements, en détruisant l'ensemble des protections des salarié(e)s...

Toutes et tous ont montré leur détermination à refuser les graves mesures qui pèsent sur la santé des populations par la fermeture de lits d'hôpitaux, l'augmentation du forfait hospitalier, à refuser la remise en cause du salaire socialisé et cette attaque sans précédent contre la Sécurité sociale.

Les revendications de la CGT s'opposent frontalement aux politiques gouvernementales visant à toujours donner plus à ceux qui ont déjà beaucoup et à augmenter de manière drastique pauvreté et précarité.

Contrairement à la litanie qui revient en boucle dans les propos des chiens de garde médiatique, le 16 novembre n'était pas un baroud d'honneur ou le dernier acte de l'enterrement de la mobilisation contre les ordonnances.

Le Président des riches attise la colère. Il a entamé une bataille sans merci contre le monde du travail et la jeunesse. La CGT ne le laissera pas régner en maître sur un paysage de désolation sociale.

### Victoire au Grand Théâtre de Tours !

Les musiciens de l'orchestre du théâtre de Tours revendiquent depuis plusieurs mois la mise à niveau de leur rémunération de base au barème de la convention collective que la ville de Tours aurait dû leur appliquer depuis 2011. Des discussions ont eu lieu depuis 6 mois.

Mais en l'absence d'engagement chiffré de la part des élus, un préavis de grève avait été déposé par les syndicats CGT (Artistes Musiciens et Communaux de Tours) à compter du 11 novembre.

Monsieur Bouchet, nouveau Maire de Tours est venu personnellement à l'Assemblée Générale des musiciens précédant le début de la grève. Le Maire s'est engagé publiquement à appliquer une augmentation du salaire de base en trois étapes correspondant à des hausses respectives de 12 %, 11 %, 10 % pour les années 2018, 2019, 2020, et à la faire adopter par le conseil municipal du 20 décembre prochain afin de se mettre graduellement en conformité avec la convention collective.

Devant cet engagement ferme, le préavis a été levé. A la fin du concert, dans son allocution d'ouverture de saison, le nouveau Maire a déclaré, non sans humour et tout en félicitant l'orchestre pour sa qualité, que les musiciens venaient de lui faire passer son «baptême du feu». Le Stam-cgt salue cette avancée significative d'une importance extrême pour les artistes musiciens qui n'avaient pas été augmentés depuis 2005.

### DES AGENTS ENTENDUS

Depuis maintenant plusieurs semaines les agents de Storengy (Stockage gaz naturel) mènent une double lutte, à la fois contre les Ordonnances Macron et contre leur direction sourde aux revendications

Face à la mobilisation sur les stockages, la direction a fini par céder. En effet celle-ci s'engage à écrire un protocole de fin de conflit qui reprend les points suivants :

- ◆ Base d'entrée dans les négociations des avancements individuels au choix 2018 à minima sur ceux de 2017
- ◆ Compensation des 1.7 % de la hausse de la CSG, quelles que soient les décisions de la Branche ou d'Engie
- ◆ Versement d'une prime de 200 euros afin de compenser le salaire national de base à 0 de 2017 inclus dans l'accord sur la compensation de la fiscalisation des frais de déplacements
- ◆ Plus de mutation à plats afin d'éviter de prendre des niveaux de rémunération sur le contingents des agents
- ◆ Projet d'accord sur la compensation de la fiscalisation des frais de déplacements
- ◆ Ouverture également d'une négociation d'un accord sur les RPCM (rémunération de la performance contractualisée des maîtrises)
- ◆ crédit supplémentaire de 12H en information syndicale du personnel



**Les Stockages ont donc gagné une bataille...**

## Déclaration de la FNIC CGT et de l'UD CGT 37 suite à l'annonce de la fermeture de Tupperware

La Direction de Tupperware a annoncé jeudi 19 octobre la fermeture de son usine de Joué-lès-Tours pour mars 2018. C'est un choc pour les salariés qui, pour bon nombre d'entre eux, ont fait toute leur carrière dans l'entreprise.

Pour le bassin d'emploi, un nouveau coup dur après les licenciements de Michelin. C'est l'indignation qui s'exprime à travers la population.

Au-delà de l'émotion que cela crée aussi bien à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, c'est à nouveau l'incompréhension qui demeure. Ou plutôt, la colère qui survient une nouvelle fois suite à une décision d'une multinationale qui répond essentiellement à une stratégie à courte vue et surtout afin de sauvegarder voire d'accroître ses profits.

La CGT s'oppose fermement à cette fermeture.

Le site de Joué-lès-Tours, possède des atouts, d'un point de vue humain et technologique, il doit être sauvé.

Tupperware ne peut se dédouaner de tout et fermer les portes tout en assurant de vouloir trouver un repreneur, ce que la législation lui oblige à faire d'ailleurs ! L'industrie doit être conservée, voire développée.

Les arguments minces qu'avance la direction, ne sont pas entendables, du style « on a gagné en productivité, maintenant on vous licencie », de même que la surcapacité de production qu'elle-même organise.

Plutôt que de sacrifier la production en France, voire en Europe, la CGT demande un plan d'investissement, en premier lieu, en recherche et développement et ainsi maintenir et développer une production haut de gamme.

La CGT demande à connaître dans le même temps, le véritable coût du capital (dividendes, rachats d'action, frais financiers, frais de siège, coût de transfert interne au groupe...) mais aussi les aides publiques versées à l'entreprise (CICE, CIR et autres).

Pour décider de leur avenir, les salariés ne peuvent pas faire confiance à la direction de Tupperware qui les a trompés depuis de nombreuses années.

La Fédération Nationale des Industries Chimiques et l'Union Départementale CGT apportent tout leur soutien aux salariés et se tient à leur disposition pour organiser la solidarité et les mobilisations nécessaires pour l'emploi et les conditions sociales des salariés.

Elles appellent les salariés à se saisir de la journée d'action interprofessionnelle du 16 novembre pour exprimer leurs revendications.

Le 7 novembre 2017

## LE CHÂTEAU DE BENAIS RETOUR SUR LA LUTTE !

*Témoignage du Syndicat CGT des territoriaux de Boulogne-Billancourt et de la Coordination Syndicale Départementale CGT d'Indre et Loire.*

Depuis mars 2017, date à laquelle les agents de Benais ont appris la fermeture de leur service par des fournisseurs, ils ont rallié la CGT, reconnaissant les valeurs combattives de leurs militants.

La lutte s'est organisée, avec pour seul but,

### SAUVER CE SERVICE DE PROXIMITÉ !

Manifestations, communiqués de presse, courriers aux élus, défenses du dossier dans les instances paritaires, banderoles et messages affichés pour alerter la population, pétition mise en ligne et diffusée sur les marchés, action au conseil municipal de Boulogne-Billancourt... **Cela n'a pas suffi !**

### LE CHÂTEAU EST MIS EN VENTE ET LE SERVICE EST FERME !

(Décision prise le 28 septembre au Conseil municipal, en à peine 5 minutes !).

Les organisations syndicales CGT, d'Indre et Loire et de Boulogne-Billancourt continuent d'épauler les agents de Benais en exigeant de la municipalité l'accompagnement et le retour à l'emploi. Un partenariat avec le Centre Interdépartemental de Gestion du 92, et le Centre De Gestion d'Indre et Loire doit permettre aux agents de Benais de pouvoir retrouver un emploi pérenne, sous statut de Fonctionnaire, acceptable et proche de leur lieu de vie.



**QUEL GACHIS ! CONTINUONS A  
DEFENDRE NOS EMPLOIS PUBLICS !**

## Fin d'année douloureuse pour les salarié.e.s de Maxi Toys

En mars 2017, Maxi Toys a été mis en vente par son propriétaire, le groupe néerlandais Blokker. La holding, qui a réalisé 2,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2016, a mandaté la banque d'affaires Rothschild afin de trouver un acquéreur pour Maxi Toys.

En France, l'enseigne compte environ 150 magasins avec un format moyen de 800 m<sup>2</sup> et emploie 800 salarié.e.s.

Alors que la direction prétend elle-même qu'elle ne peut pas justifier d'une baisse de rentabilité, elle annonce la fermeture de deux magasins, l'un situé à Chambray-les-Tours (37) et l'autre à Laval (53).

La CGT craint qu'à plus ou moins long terme ce soit la disparition annoncée de tous les magasins en France ! La CGT redoute une restructuration « camouflée ».

De plus, elle s'interroge sur le fait que les salarié.e.s sont menacé.e.s de licenciement pour faute en mettant en avant le respect d'une clause de mobilité qui dans les faits est illicite par son manque de précision dans les contrats de travail. Dernièrement ce sont des ruptures conventionnelles qui auraient été proposées...

A ce jour Maxi Toys est toujours en vente et la CGT pense que la direction veut se débarrasser d'un maximum de personnel pour pouvoir vendre !

La CGT demande le maintien des emplois sur les deux magasins, car c'est possible au regard du chiffre d'affaires de 2016 qui est loin d'être en régression. L'enseigne mise sur la vente par internet, pour la pérennité des emplois il suffirait de former les salarié.e.s !

Après la mise en faillite de Toys'R'Us aux Etats-Unis et la fermeture d'un magasin à Strasbourg, les salarié.e.s du commerce du jouet sont inquiets pour leur avenir.

La CGT considère que les salarié.e.s ne sont ni des jouets ni des pions dont on dispose selon son bon plaisir !

## **La prochaine bataille sera celle du logement L'offensive massive a déjà commencé**

Après la manne financière du 1%Logement, (ça, c'est fait !), la prochaine étape, pour le MEDEF et le Gouvernement est de s'accaparer les milliards d'Euros que représentent le patrimoine immobilier des ESH, les Entreprises Sociales de l'Habitat, nos HLM.

C'est tout le sens de la petite phrase de Macron, *lourde de conséquences* : « il y a des acteurs qui ont beaucoup d'argent. On va leur demander de faire un effort »

- 1) Ne plus financer le logement social.  
désengagement accru de l'Etat  
en baissant les aides au logement : les APL de 5 Euros mensuels, dans un premier temps,  
en imposant aux seuls bailleurs sociaux une baisse des loyers de 50 Euros mensuels...dans un premier temps...  
(« article 52 »)
  - 2) Faire financer le logement social par les salariés eux même :  
En ponctionnant plus encore, le 1% Logement : l'Etat demande un doublement du financement de l'ANRU par Action-Logement, soit 2 milliards d'Euros par an
  - 3) Vendre le patrimoine des ESH  
Vendre aux salariés les logements sociaux qu'ils ont financé avec le 1% Logement qu'ils ont généré
- La boucle est bouclée. Ils sont forts ces patrons !

**7/10**

*C'est le nombre de locataires vivant sous le seuil de pauvreté dans le parc locatif de Val Touraine Habitat*

### « l'article 52 »

Conséquences de l'application de « l'article 52 » des ordonnances Macron, celui imposant aux seuls bailleurs sociaux une baisse forcée des loyers de 50 Euros, chaque mois.

En Indre et Loire : 47000 logements sociaux X 50 X 12 = 28 200 000 Euros

Vingt huit millions deux cent mille Euros qui annuellement ne seront pas investis localement dans le logement social, dans la construction et la réhabilitation.

En France, 4 800 000 logements sociaux X 50 X 12 = 2 880 000 000 Euros

Deux milliards huit cent quatre-vingt millions d'Euros, qui nationalement vont manquer au logement social, aux constructions et réhabilitations.

Sans compter les conséquences sur l'emploi dans le secteur du BTP...

### L'avenir proche : Ce qu' « ils » nous préparent.

Toujours dans la perspective de financièrement se désengager toujours plus du logement social, et pour maintenir les fonds propres des organismes HLM, le gouvernement veut « booster » la vente de logements sociaux, qui en l'état, patine lamentablement.

Comment s'y prendre ? Facile !

Après avoir vendu aux salariés, ce qui est vendable, du patrimoine HLM, demander, (exiger serait le verbe plus juste) à Action-Logement de créer une filiale immobilière, chargée de racheter, avec du 1% Logement, tout le patrimoine HLM, invendable en l'état (et financé à l'origine, avec du 1% Logement).

Sans se tromper beaucoup : que fera Action Logement de ce fardeau ?

Action Logement le revendra pour rien à des promoteurs, (Bouygues ?). Ces promoteurs réhabiliteront ce qui est réhabilitable, ou raseront et reconstruiront de l'accession à la propriété, ou du logement intermédiaire pour salariés plus aisés.

Action Logement s'apprête à brader du foncier social aux requins de l'immobilier !

### Que pouvons-nous faire ?

**En décembre 2018 vont se tenir les élections pour le renouvellement des représentants de locataires. Notre objectif doit être : des listes complètes, présentées auprès de tous les bailleurs sociaux du département, et obtenir un maximum d'élue(s) Indécosa CGT37, dans les Conseils d'Administration des bailleurs sociaux.**

**Ce sera la meilleure réponse à apporter aux attaques tout azimuth qui s'abattent et vont s'abattre sur le logement social et leurs locataires.**



## Quatre mois de Macron-économie : des premiers pas plus que brutaux.

### Ordonnances sur le travail

- ◇ Plafonnement des indemnités prud'homales pour licenciement illégal : c'est la prime à la fraude, une sorte de principe de faveur à l'envers. Plafonnement pour les patrons licenciant « sans cause sérieuse et réelle », mais diminution des indemnités pour les salariés licenciés.
- ◇ Avec la remise en cause de la hiérarchie des normes, la négociation au plus près de l'entreprise va accroître la subordination des salariés à leur employeur.
- ◇ Le contrat de chantier : pour contourner le CDI sans supprimer les défauts du CDD.
- ◇ Rupture conventionnelle collective pour éviter les plans « sociaux ».
- ◇ Périmètre national du bénéfice pour juger des difficultés de l'entreprise, sans tenir compte de l'implantation des multinationales. Déjà à l'œuvre chez Tupperware
- ◇ Fusion des institutions représentatives du personnel avec diminution des moyens : en particulier, ceux du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).
- ◇ Le compte pénibilité du travail renommé compte professionnel de prévention. À la demande du Medef, il sera « simplifié » par décret. Cohérent avec la suppression des CHSCT !
- ◇ Aggravation des conditions d'emploi des femmes, notamment par le recul de l'encadrement du temps partiel (auquel 31 % des femmes sont soumises).
- ◇ Le candidat Macron avait promis d'étendre l'assurance chômage à tous les indépendants et de donner droit aux indemnités de licenciement aux salariés démissionnaires. Mais Macron ne sait pas où trouver le financement.
- ◇ Au total, une régression du droit du travail. Une attaque brutale contre le travail lui-même, dans ce qu'il a de plus vivant, pour donner encore plus d'espace au capital, cette chose morte.

**Pour éviter que notre mémoire ne s'efface au fur et à mesure que les mauvaises décisions économiques et sociales du gouvernement s'accumulent, l'économiste Jean-Marie Harribey, propose un petit récapitulatif des réformes adoptées depuis le début du quinquennat. En voici un condensé.**

### Fiscalité

- ◇ Instauration d'une taxe forfaitaire de 30 % sur les revenus du patrimoine (dividendes, intérêts, loyers, plus-values), ils échapperont donc à l'impôt sur le revenu progressif (dont la tranche supérieure est imposée à 45 %). Plusieurs milliards de recettes fiscales en moins par an. Sans compter l'optimisation et l'évasion fiscales qui perdureront.
- ◇ Transformation de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en excluant la fortune financière, ainsi que les objets de luxe (yachts, jets privés, voitures de luxe, œuvres d'art, chevaux de course).
- ◇ Augmentation de la CSG de 1,7 point, le taux passera de 7,5 % à 9,2 % : pour baisser les cotisations sociales salariales maladie (0,75 %) et chômage (2,4 %). 60 % des retraités seront pénalisés, dès lors que le revenu fiscal de référence dépasse 14 404 € pour une personne seule et 22 095 € pour un couple
- ◇ Revalorisation des retraites de base de seulement 0,8 % en octobre 2017 (après le gel de 2016, une revalorisation de 0,1 % en 2015 et un gel en 2014), mais la prochaine revalorisation est renvoyée à janvier 2019.
- ◇ Suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers fiscaux, mais qu'est-il prévu pour compenser la baisse des recettes fiscales pour les collectivités territoriales ? D'autant plus que les annonces de coupes de dotations se multiplient.
- ◇ Transformation progressive du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en baisse de 6 points des cotisations sociales patronales.
- ◇ Progression de la fiscalité environnementale : le litre de gazole taxé de 10,4 centimes de plus en 4 ans.
- ◇ La taxe sur les transactions financières (TTF) dont discutent depuis plusieurs années une dizaine de pays européens, est toujours dans les limbes, le projet a même reculé puisque Macron a remis en cause le début d'accord.

### Politiques budgétaire et de dépenses publiques

- ◇ Entre 15 et 20 milliards de baisse programmée des dépenses publiques. C'est la poursuite des politiques d'austérité : 7 milliards de moins pour l'État, 5 pour la Sécurité sociale et 3 pour les collectivités territoriales. Le forfait hospitalier augmente de 2 euros par jour.
- ◇ Diminution des « emplois aidés » de 440 000 à 200 000 l'an prochain (5) pour économiser 2,6 milliards d'euros (un emploi aidé coûte 11 000 euros par an).
- ◇ Diminution de l'aide personnalisée au logement (APL) de 5 euros par mois qui va toucher 6,5 millions de ménages, dont 800 000 étudiants. Les HLM auront 1,4 milliard d'euros en moins s'ils répercutent la baisse des APL sur les loyers.
- ◇ Le gouvernement annonce un plan de 57 milliards d'investissement. Le financement de ce plan, dans un contexte de baisse des impôts, se fera par emprunt, alors qu'on n'a guère de visibilité des politiques du taux d'intérêt des banques centrales dans un proche avenir.

**Le gouvernement table sur un regain de croissance économique (1,6 % par an ?) avec en ligne de mire l'équilibre budgétaire « structurel », c'est-à-dire un équilibre variable en fonction des... variations. Absurde.**

**Ainsi, au bout de quatre mois, la preuve est faite qu'Emmanuel Macron est le fondé de pouvoir de la haute classe bourgeoise, bruyamment applaudi par le Medef. Mais cela ajoute à sa faiblesse politique.**

## La richesse, c'est plus ce que c'était !

D'après le nouveau rapport de la banque suisse, les riches deviendraient un peu moins riches... Cette mauvaise nouvelle pour nos ultra-riches s'expliquerait par les "vents contraires" qui pèsent sur l'économie mondiale, telles que la faible croissance et la chute des cours des matières premières.

Mais rassurons-nous, nos riches sont eux aussi favorables à une autre répartition des richesses. En effet le même rapport d'UBS nous apprend que si leur fortune « diminue », leur nombre augmente.

Tout cela est à relativiser, les 1397 ultra-riches disposent d'un portefeuille de 5100 milliards de dollar, ce qui ne représente jamais que près de deux fois le montant du Produit

Intérieur Brut (PIB) de la France...

Le montant de la fortune moyenne de ce club des milliardaires s'élève à 3,7 milliards de dollar quand, selon la Banque Mondiale, 800 millions de personnes dans le monde vivent avec 1,90 dollar par jour...

Mais pour les riches, les « mauvais jours finiront... ». Ils anticipent un climat plus favorable dans un futur proche grâce à la hausse de la croissance et à de meilleurs rendements sur les marchés financiers, meilleurs rendements obtenus grâce à une politique d'austérité, de casse de l'emploi, de destruction des acquis sociaux.

Le rapport d'UBS pointe par ailleurs l'imminence du plus "grand transfert de fortune de l'Histoire" qui se pro-

duira quand les milliardaires actuels légueront leur fortune. Dans les vingt prochaines années, quelque 2100 milliards de dollars, l'équivalent du PIB indien, changeront de main. En Asie, il s'agira "du premier transfert de la richesse des milliardaires", assure le document. Bienheureux héritiers.

Et si ils ont un coup de blues, nos riches pourront toujours se rassurer par le biais des « Paradise papers » qui leur permettent de siphonner des milliards vers les régions les plus « opaques » de l'économie mondiale, laissant au reste de l'humanité le financement des dépenses de santé, d'éducation, de protection sociale...

### COP 23 : le développement humain durable est-il compatible avec le capitalisme ?

A l'heure de la nouvelle COP 23, des questions sont posées en grand : l'avenir de la planète et de l'humanité n'est-il pas contradictoire avec des politiques à courte vue et la recherche constante du profit ?

Ces dernières semaines plusieurs éléments viennent renforcer l'inquiétude légitime sur notre avenir et celui de nos enfants :

Selon l'ONU, l'objectif fixé de contenir le réchauffement climatique à moins de 2°C ne serait pas atteint pour 2100. A l'heure actuelle, la trajectoire de réchauffement se situe à plus de 3°C, d'ici la fin du siècle, faisant redouter un enchaînement d'événements climatiques extrêmes.

Dans la revue scientifique « The Lancet », une étude établit qu'un décès sur six en 2015 était dû à la pollution, essentiellement la contamination de l'air, de l'eau et des lieux de travail.

Une étude allemande démontre la baisse de plus de 75 % de la population d'insectes en près de 30 ans.

Une baisse du QI\* (Quotient intellectuel) observé dans les pays occidentaux qui serait dû aux produits chimiques, aux perturbateurs endocriniens notamment.

Ce ne sont que quelques exemples.

Nous ne pouvons pas faire confiance aux multinationales pour résoudre le problème. La preuve en est sur le « débat » actuel sur le renouvellement de l'autorisation des glyphosates, les lobbys des produits phytosanitaires

sont à l'œuvre pour reconduire aux calendes grecques le permis de polluer.

Autre preuve, le trucage des moteurs par les constructeurs automobiles sur les tests anti-pollution.

L'arrivée de Donald Trump au pouvoir avec son programme nationaliste « American first », va bien entendu à l'encontre des nécessités d'agir pour présenter la planète. Toute une série de remises en cause sont à l'œuvre : exploitation pétrolière en expansion, remise en cause de l'accord sur le climat (COP 21), etc...

A l'instar de la symbiose entre capitalisme et guerre, il en est de même entre capitalisme et destruction de l'environnement.

Des solutions existent :

Car l'humanité a besoin de son environnement, de ses

ressources pour assurer sa pérennité. C'est la conception de la CGT du développement humain durable. Une politique de recherche ambitieuse avec des moyens suffisants pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Réduire les gaz à effets de serre, la mobilité, un mix énergétique, l'efficacité thermique des bâtiments, une agriculture plus propre sont les principales pistes à explorer dès maintenant.

Du côté des ménages, il est nécessaire d'avoir une politique et une fiscalité plus juste afin que les plus modestes puissent manger mieux, se loger mieux et avoir accès aux moyens de transport plus propres.



*QI : Quotient intellectuel. Mesure contestée par de nombreux scientifiques censée calculer l'intelligence d'un individu. Cependant, cette étude exprime une tendance basée sur des critères identiques.*

## International

### Catalogne : la classe ouvrière ne doit pas se laisser diviser

En Catalogne, les camarades du mouvement syndical nous rappellent que les préoccupations des travailleurs espagnols dépassent largement la question de l'indépendance de la Catalogne. Rappelons qu'historiquement, dans une Espagne monarchique, ou dictatoriale et fasciste, c'est le mouvement syndical de classe qui s'est organisé à l'échelle nationale, mais de manière fédéraliste. Le mouvement ouvrier espagnol a toujours apporté une solution émancipatrice contre le centralisme dictatorial mais aussi contre le repli régionaliste.

Les indépendantistes au pouvoir en Catalogne ont donc, ces dernières semaines, joué avec les déclarations jusqu'à devoir passer à l'acte en organisant un référendum. Mais ils se sont fait débordé par la répression furieuse de L'Etat espagnol, entraînant ensuite une légitime protestation populaire.

Mais les intérêts des travailleurs en Espagne ne sont certainement pas représentés par le gouvernement central de droite et pas davantage par les politiciens indépendantistes catalans. Le mouvement ouvrier, en Catalogne et en Espagne comme ailleurs trouve sa force dans son unité, quelles que soient ses origines.



### Misère grecque, profits bancaires.

Qu'est-ce qu'on ne nous a pas dit sur la Grèce et sur son endettement ? Les réactionnaires de toute l'Europe se sont acharnés sur ce pays sous le couvert mensonger de plans d'aide et sur ses habitants aujourd'hui plongés dans la misère quand ils n'ont pas été obligés d'émigrer pour trouver de quoi survivre. Le pays, en pleine crise humanitaire, en a été réduit à vendre son patrimoine public.

En France, la journaliste du Monde, Anne Michel, avait le culot de titrer le 9 mars 2012 « La dette grecque a coûté cher aux banques françaises », sans se donner la peine de chercher les causes de cette dette, notamment celles qui sont le fait des pratiques spéculatives de ces mêmes banques.

Aujourd'hui, le masque tombe. Dans son édition du 10 octobre, le journal financier « Les échos » révèle que la Banque centrale européenne vient de dévoiler un chiffre hautement politique. Les revenus d'intérêts issus des emprunts d'Etat grecs entre 2012 et 2016 rachetés dans le cadre du programme de soutien aux pays en crise - s'élèvent à 7,8 milliards d'euros. Ce montant est enregistré par l'Eurosystème, c'est-à-dire l'ensemble des banques centrales de la zone euro. L'Allemagne, à elle seule, a engrangé 1,34 milliard sur la crise grecque. La France pas beaucoup moins.

Les profits réalisés au cours de la crise grecque sont redistribués aux 19 banques centrales nationales proportionnellement à leur participation au capital de la BCE. Et il revient aux différents gouvernements de décider s'ils rétrocèdent ou non cet argent à la Grèce.

La justice voudrait que les banques rendent au peuple grec l'argent qu'elles lui ont volé. Lors de son voyage à Athènes, comme à son habitude Macron a saoulé son auditoire avec un discours creux et prétentieux. Il aurait été mieux inspiré en annonçant que la France et ses banques allaient rendre sa part du butin. Mais, cela aurait peut-être l'inconvénient d'ouvrir un débat sur la dette française avec le risque de dévoiler l'identité de ceux qui en profitent tout en faisant pression pour des politiques d'austérité.

Quant aux excuses du Monde, nous devons probablement attendre encore très longtemps.



## Intervention de Stéphane Deplobin, Secrétaire Général de l'UD CGT 37, lors de l'hommage rendu à Pierre Bottreau, le 16 octobre 2017

Ce n'est pas sans émotion que j'interviens aujourd'hui pour rendre hommage à Pierre, à Pierrot, au nom de l'Union Locale CGT de Saint Pierre des Corps et de l'Union Départementale CGT d'Indre-et-Loire. Egalement, la section des retraités cheminots s'associe à cette intervention pour remercier Pierrot pour son aide et ses actions.

La CGT perd un grand militant, fidèle et courageux.

C'est grâce à des femmes et des hommes comme Pierrot que le mouvement ouvrier possède encore des forces et des ressources pour changer le court des choses, pour un monde meilleur.

Pierrot l'avait compris très tôt. Dès son plus jeune âge, il assistait son père pour vendre la Vie Ouvrière et l'Humanité sur les marchés.

Electricien de formation, il eut plusieurs contrats dès son arrivée en Touraine, avant d'effectuer son service militaire et de passer quelques mois en Algérie en 1957.

C'est à la fin de cette année-là qu'il intègre le CIMT de Saint Pierre des Corps, entreprise privée de maintenance ferroviaire, autrement appelé Cadoux par la suite en 1961 après son rachat.

C'est à cette période que commence son engagement à la CGT. En effet et je cite Pierrot : « suite à des conditions de travail déplorable (dans des fumées de soudure sans aucune protection), j'ai été victime, en 1960, d'une maladie pulmonaire entraînant un arrêt de travail de 8 mois. Révolté par une telle situation, à mon retour, j'ai estimé que de telles conditions de travail n'étaient pas acceptables et que le seul moyen de lutter contre était de s'organiser et j'ai adhéré à la CGT ».

Voici donc comment, d'une situation individuelle on passe à l'action collective. Et des actions, il y en a eu ! Evidemment, celle des salariés de Cadoux pour l'intégration de cette entreprise à la SNCF.

Ce fut la plus longue lutte sur notre département, une des plus marquantes. Elle fut victorieuse. C'est en 1983 que, grâce à l'action des salariés mais aussi avec un large appui (de la population, de la mairie de Saint Pierre et du parti communiste) que l'entreprise est enfin réintégrée à la SNCF, 63 ans après sa privatisation.

De multiples actions eurent lieu, avec les salariés s'étant exprimés à 96 % pour l'intégration, des actions de blocage de trains,

des grèves et l'organisation de journées portes ouvertes. La répression aussi était au rendez-vous et la direction Cadoux sanctionna 55 salariés et assigna 4 militants, 2 du parti communiste et 2 de la CGT, dont Pierrot, pour cette journée portes ouvertes.

C'est une victoire puisque le tribunal considéra que l'ouverture forcée des grilles n'avait entraîné qu'un préjudice infime, et répondait à l'intérêt de l'entreprise et non d'un intérêt personnel. La réparation du dit préjudice s'éleva à 1 franc. Pas sûr que l'on aurait un même jugement aujourd'hui.

C'est le 6 mai 1982, que le ministre des transports Fiterman fait connaître sa décision de l'intégration de l'entreprise Cadoux à la SNCF.

L'action militante ne s'arrêta pas là pour Pierrot, et au court de sa vie il eut de nombreuses responsabilités, membre de la Commission Exécutive de l'UD, membre du bureau de l'UD, secrétaire de l'Union Locale de Saint Pierre des Corps, membre du conseil syndical de l'Union Syndicale des retraités et aussi de plusieurs responsabilités au sein du syndicat, de la section retraités et du secteur cheminots. Il fut également administrateur de la Mutuelle familiale de Touraine, devenue aujourd'hui Mutuale. La liste est longue et il a ainsi inspiré nombreux camarades à suivre son engagement.

Son engagement s'élargit, très tôt, en faveur de la Paix et notamment en défense et en solidarité avec le peuple palestinien à travers l'association France Palestine Solidarité, où il était un militant très actif.

Il partageait avec nous et les camarades de la CGT cette vision de changement de société, pour la justice sociale, l'émancipation et la Paix dans le monde.

Chacun et chacune, nous n'oublierons pas ses combats qui sont les nôtres, et tenterons de les transmettre aux jeunes qui nous rejoignent.

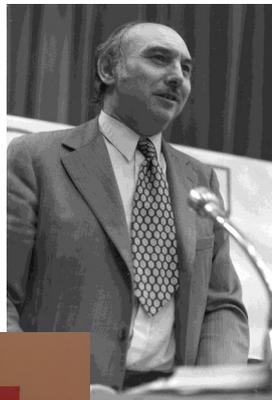
Nous connaissons Pierrot pour sa sympathie et sa modestie. C'est un peu gêné qu'il avait accepté qu'une salle de l'Union Locale de Saint Pierre des Corps porte son nom, le 20 juin 2014, nous lui rendions hommage à cette occasion.

Pour terminer, nous adressons un message d'amitiés à Monique qui partagera tous ces moments, souvent dans l'ombre. Nous lui apportons, ainsi qu'à sa famille, tout notre soutien.



Le 22 novembre 2017, la Salle Jacques Chauveau a été inaugurée à l'Union Départementale, en présence de Elisabeth, son épouse, de ses trois filles et de son gendre.

Jacques CHAUCHEAU, secrétaire général de l'UD-CGT d'Indre et Loire de 1950 à 1963, fut appelé par la confédération à la commission d'organisation puis à la direction de *La Vie Ouvrière* jusqu'à son décès en 1977.



### Jacques Chauveau : La dure vie d'un militant dans les années 50

Jacques Chauveau est arrêté à deux reprises : la première fois le 23 février 1950, avec Raymonde Dien. Il reste incarcéré trois semaines. Il sort le lendemain de la naissance de sa fille à la clinique Saint-Gatien. Malgré le non-lieu dont il bénéficie, il reste en liberté provisoire pendant un an. En mai 1952, il est une nouvelle fois arrêté avec René Jannelle et Pierre Montel, place de la Gare. Il est matraqué avec violence ; ses vertèbres cervicales sont gravement endommagées. Le jugement a lieu au palais de justice de Tours, et le jugement d'appel à Orléans. Jacques est libéré au bout de deux mois.

Son épouse Elisabeth vit durement ces périodes difficiles : "En 1950, j'attendais mon deuxième enfant. J'étais donc très fragile. Mais c'est 1952, à sa deuxième arrestation, qui a été le plus pénible. J'ai été dépressive très longtemps. Chaque fois qu'il était en retard, je ne vivais plus. S'il avait été arrêté, c'était parce qu'il était secrétaire d'U.D. C'était la raison principale. Et j'ai personnellement très mal vécu ça. C'était la désagrégation complète de mon foyer, qui, par l'éducation que j'avais reçue, représentait tout pour moi. J'avais toujours la crainte qu'on me le revole à nouveau. J'ai en fait tout le temps vécu dans l'attente et la crainte de ce qui est arrivé en 77, sa disparition complète. Il avait toujours au-dessus de la tête cette épée de Damoclès de l'arrestation, de la prison, et des coups. Les menaces qui pesaient sur les militants les plus en vue, à l'époque, me semblaient aller jusqu'à la mise en cause de leur vie. Même si personne n'en est mort, en fait".



## Il y a cent ans : Octobre 1917

### La classe ouvrière au pouvoir en Russie

A l'occasion du centenaire de l'accession au pouvoir de la classe ouvrière en Russie, la plupart des médias se déchaînent pour dénigrer le premier pouvoir ouvrier et le présenter comme une dictature issue d'un simple coup d'Etat, prélude à celle de Staline.

Mais les images-mêmes de cette époque qu'on a pu voir sur les écrans nous montrent tout autre chose : un formidable mouvement qui a vu des centaines de milliers, voire des millions d'opprimés prendre leur sort en main. On voit ces foules impressionnantes de travailleurs, de femmes descendre dans les rues par milliers pour abattre la tyrannie tsariste. Puis se réunir en d'innombrables assemblées, ces soviets d'ouvriers, délégués élus dans les usines, de soldats, élus par leurs camarades au front ou dans les



casernes, de villageois aussi, dans toute cette période, depuis Février, les premières manifestations, jusqu'à Octobre qui met irrémédiablement fin à l'éphémère pouvoir d'une bourgeoisie fantoche.

Le 23 Février 1917 après avoir subi, comme tous les peuples européens, près de trois ans de l'ignoble boucherie de la guerre mondiale dont l'entière responsabilité incombe aux grandes puissances dites « démocratiques », les ouvriers de Petrograd se lancèrent à l'assaut du tsarisme. Celui-ci abandonna rapidement le pouvoir, remis à différents représentants républicains bourgeois avec un soi-disant démocrate, Kerensky, à leur tête. Il s'y installa en promettant ce pour quoi les masses s'étaient insurgées : tout d'abord, mettre immédiatement fin à la guerre, et ensuite donner la terre aux millions de paysans qui étaient encore là-bas soumis aux grands propriétaires.

Mais les ouvriers russes ne s'étaient

pas contentés de remettre leur sort entre les mains d'un gouvernement. Ils avaient aussi reconstitué les organes de leur propre pouvoir, déjà expérimentés lors de l'épisode révolutionnaire de l'année 1905 : les soviets, ces assemblées d'ouvriers dans les usines, de soldats au front et aussi de paysans pauvres dans les villages, qui contrôlaient en permanence la vie économique, les transports, les conditions de travail, l'approvisionnement, exerçant en permanence la pression des exploités sur les organes de gouvernement, militaires, dans les entreprises.

Ce pouvoir parallèle se maintint tout au long des mois où le gouvernement Kerensky ne fit rien de ce pour quoi il avait été mis au pouvoir, rien pour mettre fin à la guerre, rien pour satisfaire la soif de terre des paysans, rien pour réduire l'exploitation forcée des ouvriers dans les usines, bien sûr. Ni même rien pour contrer la montée des forces militaristes réactionnaires, qui tentèrent en Août un putsch pour le renverser. Et la république ne dut alors son salut qu'à la mobilisation des ouvriers appelée par le parti bolchevik de Lénine et Trotsky.

Et ce parti, qui défendait depuis des mois l'idée que les soviets devaient s'emparer de la totalité du pouvoir, devint alors majoritaire dans les soviets.

Dans ce contexte, le 25 Octobre, les gardes rouges prirent le pouvoir pratiquement sans coup férir et quelques coups de canon suffirent à faire fuir le gouvernement.

Dès le lendemain, le nouveau pouvoir ouvrier prit des mesures qui avaient vraiment de quoi inquiéter tous les gouvernants du monde : le décret sur la terre établit que ceux qui l'accaparaient se trouvaient expropriés, que la terre appartenait désormais à l'Etat et que les paysans pouvaient se la partager. Les nationalités opprimées au sein de l'ex-empire tsariste se voyaient octroyer le droit de s'en émanciper. Les traités secrets des gouvernants avec tous les autres pays furent publiés, les ministères furent occupés par des travailleurs prêts à les faire fonctionner.

Et ce pouvoir tint. Malgré l'immensité d'un territoire peuplé de 160 millions d'habitants, en grande partie illettrés, notamment dans les campagnes. Malgré la faiblesse d'une classe ouvrière, certes concentrée dans d'immenses usines, mais essentiellement dans quelques

grandes villes de la Russie d'Europe : Moscou, Pétrograd...

Malgré l'épuisement et l'effondrement économique consécutifs à trois années de guerre, où les victimes se comptaient par millions et la production tout entière était tournée vers les objectifs militaires.

En dépit de tous ces obstacles le pouvoir des soviets tint bon, et d'abord parce qu'il tint ses promesses. Les paysans mobilisés revinrent en masse du front, et ce sont eux qui portèrent alors jusque dans les plus reculés des



hameaux les idées des bolcheviks : la terre à ceux qui la travaillent, dehors les seigneurs ! C'est cela qui lui permit finalement de vaincre toutes les résistances des classes réactionnaires (financées et armées par les bourgeoisies de toute l'Europe).

C'est cela que nous pouvons commémorer avec fierté aujourd'hui encore et qui fait horreur à tous nos patrons et à nos politiciens qui les servent : oui, les travailleurs ont pu se débarrasser des capitalistes, oui ils ont bâti une économie qui a fonctionné sans capitaux privés, sans le moteur du profit individuel bourgeois, malgré toutes les obstacles supplémentaires dus à l'isolement de l'URSS et à la dictature de la bureaucratie stalinienne qui finit par la dominer.

Oui, c'est la classe ouvrière, ce sont les opprimés, les exploités, les petites gens qui ont conquis le pouvoir en Octobre 1917 en Russie. Et, il y a cent ans dans cet immense pays, les obstacles qu'ils avaient à surmonter étaient bien plus formidables que ceux que nous avons face à nous aujourd'hui !



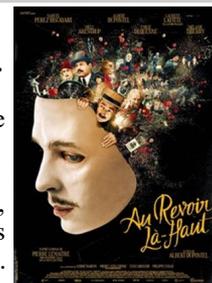
"Ouvriers de l'usine Poutilov : sur une banderole  
"longue vie à l'armée mondiale du travail

à voir

**Au revoir, là-haut**

D'Albert Dupontel, avec Nahuel Perez Biscayart, Albert Dupontel et Laurent Lafitte.

Fortement et forcément réjouissante, l'adaptation cinématographique d'un roman de Pierre Lemaître célébré il y a quatre ans, notamment par le Prix Goncourt



Outre les difficultés « traditionnelles » de l'adaptation d'un roman sur grand écran, il faut dire que la période, où se situe ce film, celle de la guerre 1914-1918 et ses suites a déjà donné lieu à quelques grands films comme les Sentiers de la gloire, Capitaine Conan ou la Chambre des officiers (pour ne citer que ceux-là...). Dans ce cadre, le travail d'Albert Dupontel – avec le soutien et les compliments de l'auteur Pierre Lemaître – s'avère bluffant, tant le réalisateur a parfaitement réussi à conjuguer la petite histoire à la grande, un cinéma populaire à un contenu exigeant (et plaisamment subversif).

Les premières scènes du film – au cœur des tranchées et de la folie belliciste et criminelle des galonnés – sont saisissantes, et le reste est à l'avenant. Nous suivons une « gueule cassée » attachante, renégat issu d'une famille de la grande bourgeoisie, nous plongeons de plain-pied dans une période trouble, où les profiteurs de la guerre sont aussi devenus ceux de l'après-guerre... et où les victimes de la grande boucherie sont ensuite devenues des déclassés

Albert Dupontel, toujours aussi juste, n'y va pas par quatre chemins pour dénoncer les dégâts du capitalisme et de la recherche du profit, les ravages et la bêtise du patriotisme, et le cynisme de ceux d'en haut. Point d'orgue qui résume à lui seul l'esprit du film, cette fête alcoolisée se déroulant dans un grand hôtel de luxe... où l'on s'amuse à gentiment dézinguer (à coup de bouillons de champagne !) tous les responsables de la guerre. Colère contre les puissants, tendresse pour les déclassés et les marginaux, tout le cinéma du réalisateur est bien là. On espère pour longtemps.

à écouter

**Tagada Jones : La Peste et le Choléra**

Une fois n'est pas coutume un peu de « rock bourrin »

Les rennais de Tagada Jones sont actifs depuis 1993. Tout ce temps passé ensemble ne les a pas assagis, bien au contraire ! Les bretons continuent d'asséner leur punk acerbe à la face du capitalisme et de ses injustices. Une musique revancharde, pleine de hargne et d'énergie.

Tagada Jones vient de publier un nouvel album intitulé « La Peste et le Choléra ». Vingt-deux ans après leur premier opus, Tagada Jones continue d'insuffler à son punk des sonorités venues du hardcore, du métal et même de l'électro. Vous les avez peut être déjà entendus lors du manif.

Alors pour s'agacer, ça ne peut pas faire de mal !



à lire

Hervé Le Corre, *Après la guerre*, Rivages/Thriller, 2014

En ces années 1950, Bordeaux n'est pas encore tout à fait la « belle endormie » et, alors que les conscrits partent en Algérie, et que les navires marchands continuent pour peu de temps à faire escale du côté de Bacalan, elle bruisse encore parfois des soubresauts des vieux comptes mal réglés de l'Occupation.

C'est ce Bordeaux-là et cette France toute affairée à profiter de la paix retrouvée sans vouloir voir la guerre qu'elle mène de l'autre côté de la Méditerranée, que fait revivre Hervé Le Corre dans *Après la guerre*.

Un après-guerre où, en fin de compte, c'est toujours la guerre. Toujours la guerre pour André, revenu des camps et qui désire se venger de Darlac, inspecteur de police sous l'Occupation, qui l'a

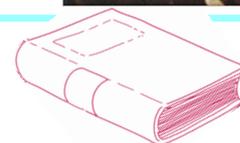
envoyé à Auschwitz. Toujours la guerre pour Darlac, aujourd'hui commissaire, qui tente de rester du bon côté du manche alors qu'il est dans le collimateur d'un supérieur qui a su sentir le vent venir avant lui et qui a choisi la Résistance à la fin de l'Occupation. D'une guerre à l'autre, celle de Daniel, orphelin de parents morts en déportation et aujourd'hui appelé pour l'Algérie.

*Après la guerre* aurait pu être une classique histoire de vengeance, mais Hervé Le Corre n'est pas du genre à choisir la simplicité. Ce qui l'intéresse c'est l'ambivalence, la complexité humaine, celle qui fait que le même homme pourra tour à tour choisir le courage, la lâcheté, où l'indifférence coupable. C'est aussi la douleur de la perte et l'impossibilité qu'il y a à l'apaiser par l'oubli ou la vengeance.

Portraits de salauds extraordinaires dans la saloperie, ou bien pathétiques d'hommes et de femmes de convictions se débattant avec eux-mêmes. Portraits

de personnages profondément changés par la vie, portrait d'une ville et d'une époque mais à la portée universelle, c'est tout cela que dresse avec force *Après la guerre*.

*Hervé Le Corre compose autour de ses personnages une tragédie très sombre, racontée à ras d'homme, attentive aux détails, aux voix petites et grandes. Composé en virtuose, son roman joue de deux registres de langue, l'argot des bistrotiers et des mauvais garçons, et une prose limpide, sèche et sensible, qui vous transperce d'émotion. Superbe. D'après la critique du site « Encore du noir »*



Militants - Adhérents

entre  
**VOUS**  
et  
**nous**  
*un lien*  
indissociable



partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°210537186049. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.

**Suivez l'UD CGT**  
**sur les réseaux sociaux :**

facebook **@UDCGT37**



**nvo** web & magazine

à partir de **5€** / mois

**L'actu sociale et juridique des militants**

**ABONNEZ-VOUS !**

**Bulletin d'abonnement**

Société (si nécessaire à l'expédition) \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Fédération \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Année de naissance \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_

**NVO Bimédia Classique : 5 € / mois** ou 60 € / an

Le magazine papier - 10 n°/an dont VO Impôts (NOUVEAU) + le magazine et ses archives en version web + l'accès «édition abonnés» du site nvo.fr avec : le droit du travail des salariés (relations individuelles), les modèles de lettres, les chroniques juridiques + la newsletter

**NVO Bimédia Intégrale : 12 € / mois** ou 144 € / an

NVO Bimédia Classique + la RPDS (Revue Pratique de Droit Social) papier - 11 n°/an + la RPDS et ses archives en version web + le droit du travail (relations collectives)

payable

Par chèque à l'ordre de la Vie Ouvrière N° chèque \_\_\_\_\_

Banque \_\_\_\_\_

Prélèvement automatique en :  2 fois, prélèvement semestriel  12 fois, prélèvement mensuel

Merci de remplir l'autorisation ci-contre - Dater et signer l'autorisation de prélèvement, et de remplir votre RIB - Je souhaite recevoir une facture  Oui  Non

Offre valable jusqu'au 01/09/2017. Au-delà, nous consulter.

**Autorisation de prélèvement**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Nouvelle SA la Vie Ouvrière à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Nouvelle SA la Vie Ouvrière

**Titulaire du compte**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

IBAN \_\_\_\_\_

BIC \_\_\_\_\_

Créancier

La Vie Ouvrière 263, rue de Paris, case 600  
93516 Montreuil Cedex - Identifiant SEPA : FR87ZZZ632727

Fait le : \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Établissement teneur du compte

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les treize mois en cas de prélèvement non autorisé.

Code origine : magno

**À renvoyer à : Service abonnements Nouvelle Vie Ouvrière/NVO, case 600, 263 rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex**  
Tél. : 01 49 88 68 50 - Fax : 01 49 88 66 66